



L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITÉ DU SECTEUR DE L'ASSURANCE SÉLECTIONNÉ PAR ASTRÉE - 12 JUIN 2023 - N° 69

LA REVUE DE PRESSE

23
mai

Publication du rapport annuel d'activité 2022 de la CNIL

Dans son rapport, la CNIL reprend ses actions de 2022 au regard de ses missions, ces dernières étant de :

- Informer et protéger
- Accompagner et conseiller
- Anticiper et innover
- Contrôler et sanctionner avec 21 sanctions prononcées en 2022

2
juin

Publication par l'AMF d'une mise à jour de sa position relative aux exigences d'adéquation de la Directive MIF

L'Autorité des Marchés Financiers *publie une mise à jour* de sa position DOC-2019-03 relative aux exigences en matière d'adéquation de la directive MIF2 et de sa position-recommandation DOC-2006-

23 afin d'appliquer les orientations de sa position aux Conseillers en investissements financiers (CIF). Les exigences seront applicables au 3 octobre 2023. L'objectif de cette évolution est de clarifier l'application des exigences.

9
juin

Publication au Journal Officiel d'un décret relatif aux règles de comptabilisation de la provision pour résilience constituée par les entreprises captives de réassurance

Le décret n°2023-449 du 7 juin 2023 publié le 9 juin 2023 vient définir les dispositions et les plafonds de provisionnement des captives depuis l'adoption du projet de Loi de Finance 2023. Il instaure également cette provision dans le code des assurances. Les dispositions du décret s'appliquent aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.



Publication du rapport d'avancement de l'Autorité européenne des assurances et pensions professionnelles (EIOPA) relative au greenwashing

La Commission européenne a demandé à l'EIOPA, de concert avec d'autres autorités, de fournir des conseils pour les secteurs relevant du greenwashing.

Le but du rapport est de donner une définition commune à toutes les autorités du greenwashing, d'encadrer la supervision de sa mise en œuvre, de faire ressortir les lacunes et incohérences observées. Un rapport final avec des conclusions définitives sera finalisé en mai 2024.



Décision de la Commission des sanctions de l'ACPR pour manquement aux obligations professionnelles d'un assujetti

La Commission des sanctions de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a prononcé un blâme et a condamné la société BMW Finance à 500.000 € d'amende. Elle retient que le dispositif LCBFT et celui gel des avoirs de la société présentaient des carences.

Astrée vous souhaite une bonne semaine.

Avocats et consultants, nous sommes spécialisés dans les problématiques de distribution des produits d'assurances, bancaires et financiers depuis 25 ans.

Suivez toute notre actualité :

67 avenue Pierre Grenier - 92100 Boulogne Billancourt
Tél. : 01 46 10 43 80

*Ce document est la propriété d'Astrée Avocats.
Toute reproduction interdite.*